Le Journal officiel publie un rapport de M. le ministra de l'intérieur qui constate les améliorations qui ont été introduites, pendant l'agnée, 1869, dans le service des chemins vicinaux. M. Chevandier de Valdrome annonce, à la fin dece document, que le pro-jet de comptabilité de réglement de ce ser-vice; uniforme pour tous les départements qu'il avait charge une commission de lui pré-parer, a donné d'excellents résultats partout où il a été expérimenté, ce qui l'engage à généraliser son admission en généraliser son admission.

Des avis officiels de Washington font craindre un soulèvement général des Indiens, le long de la ligne ferrée du Pacifique.

On lit dans le Moniteur Universel :
« Nous avions pensé que l'Empire fondé
sur le suffrage n'avait à redouter de comparaisons ni avec la monarchie du droit divin, ni avec la monarchie du cens électoral.

« Nous avions pensé que le drapeau Ma-rengo, d'Austerlitz et de Wagram ne perdrait rengo, d'Austerlitz et de Wagram ne perdrait ni son éclat ni son prestige, parce que des princès en qui se personnifient les souvenirs de Bouvines et de Fontenoy, de Jemmapes et d'Anvers viendraient vivre commelfrançais au milieu de français,

« Nous avons pensé qu'à Napoléon III qui, proscrit, avait protesté contre l'exil, il appartemait, sou rerain trois fois acclamé par le pays, de rayer l'exil de nos lois.

« Pouvant réduire les princes d'Orléans au rôle - de stmolés citovens, la chambra leur a

rôle - de simples citoyens, la chambre leur a maintenu hier le titre de prétendants; l'a-venir seul dire si elle a bien fait, en vue des intérêts mêmes qu'elle entendait servir.

EDMOND DUVAL.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris , Mardi 5 Juillet.

Au commencement de la séance, M. Cochery en son nom et au nom de cinq membres du centre gauche a déposé une demande d'interpellation «sur la candida-ture éventuelle d'un prince de la famille royale de Prusso au trône d'Espagne. » L'interpellation viendra à l'ordre du jour lors de la discussion du budjet des affaires étrangères, c'est à dire vraisemblablement lundi prochain, car le ministère des affaires étrangères figure le 2º dans l'ordre des départements ministé

A la chambre on n'est pas sans inquiétude sur la fournure que peut prendre cette affaire: c'est un mauvais tour que M. de Bismark veut jouer à la France, dit-on icest une provocation qu'il lui adresse. La France voudrait s'appuyer sur les races latines l'Espagne et l'Ita-lie et sur l'Autriche: M. de Bismark a deja fait de l'Italie une alliée très sus-pecte de la France qui ne la tient que par son arméa de Rome; il vent lui rendre hostile, l'Espagne, après avoir réduit l'Autriche afl'impuissance. D'un autre côté, on prétend que le maréchal Prim a fait des ouvestures à Berlin uniquement pour masquer sa; véritable manœuvre; il sait que sous un Kohenzollare il so resterait pas longtemps ministre tandis que si le Prince desasturies est proclamé roi, il peut pendant plusieurs années exercer le pouvoir en qualité de régent, et c'est ce but qu'il viserait.

De quelque côté que soit la vérité, le bruit d'ane intrigue entre le gouvernement Espagnol et la Prusse préoccupe assez vivement nos députés. On avait conseille à M. Cochery de faire signer son interpellation par quelques membres du centre droit et de la droite, afin d'intéresser directement à la question les divers groupes de la chambre; il ne l'a pas fait, et peut-être a-t-il eu tort.

La discussion du budget continue. Hier, après le grand discours de M. La-tour du Moulin, la tribune a été occupée par M. Barthélémy St-Hilaire ; aujourd'hui c'est le marquis de Piennes, un ancien chambellan qui est venu faire la

critique de l'organisation de notre admi-

Le ministre des finances lui a répondu: Communiquez-nous vos idées de réformes; nous les étudierons et nous ferons notre possible pour les appliquer; et M. Glais-Bizoin a répliqué: Legouvernement a le droit d'initiative qu'il agisse, nous l'aiderons. »

Ladiscussion du budget a été un mo-ment interrompue par M. Peyrusse qui a demandé à interpeller le Gouverne-ment sur les mesures à prendre pour arrêter les ravages qu'exerça sur la le colesptera vastatrix.

Une certaine hilarité accueille cette intervention du terrible coléoptère dans la discussion du budget. Puis M. Calley Saint-Paul monte à la tribune pour faire son grand discours annuel.

On dit que l'affaire de la ville de Paris et celle des 17 millions du Crédit foncier susciteront une orageuse discus-

La pétition concernant les biens de la famille d'Orléans ne viendra en dis-

cussion qu'à la session prochaîne. La Commission instituée pour préparer la réforme du Code d'instruction criminelle poursuit activement ses travaux; elle tient régulièrement deux séances par semaine, le lundi et le mardi. Les procès-verbaux ne se sont pas publiés. La Commission n'aura guère fini ses travaux avant la fin de l'année, et c'est seulement dans le cours de la prochaine session que la Chambre pourra s'occuper de cette importante révision de notre Code.

L'Empereur a fait hier à pied une promenade de deux lieues dans le parc de Meudon : il est tout à fait rétabli.

Meudon: il est tout à lait retabli.

Le prince Napoléon partira samedi
pour un grand voyage dans la mer du
Nord; il doit doubler le cap Nord, et, si
les glaces le permettent, aller jusqu'au
Spitzberg. Il doit être de retour pour
le 10 août. M. Renan l'accompagnera.

M. Bancal est tout à fait renie de se

M. Bancel est tout à fait remis de sa dernière maladie; il a écrit à ses amis qu'il compte assister aux dernières séances de la Chambre.

M. de Gramont a eu aujourd'hui une conférence avec les ambassadeurs d'An-gleterre et d'Autriche. On parle ce soir de déclarations très énergiques de notre

CH. CAHOT.

BOURSE DU 5 JUILLET

Nous avons assisté à une bourse déplorable: le 3 %, a baissé de 50 c. et ne ferme qu'à 72,47 1/2; l'Italien est tombé à 59,50, fa veille du détachement du coupon: les chemins français et étrangers sont entraînés par la chute de nos fonds. La bourse s'est mue de l'affaire Hispano-Prussienne que les baissiers exploitent en prédisant la guerre ayant six mois. On parle d'un déficit de 2 millions laissé par le sieur D..., banquier qui a pris la fuite.

Commission d'enquête lementaire sur le régime économique,

Compte rendu in extenso de la déposition des industriels de Roubaix et Tourcoing

Aucune industrie n'a aussi gravement été atteinte par le traité de commerce que l'in-dustrie des dissus mélangés. On nous a souvent objecté que l'industrie française n'é-tait pas seule à souffrir, et que l'Angleterre n'était, pas plus heureuse que la France. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de recher cher les causes des souffrances de l'industrie anglaise, mais en ce qui nous concerne, nous pouvons affirmer que si depuis trois ans les importations anglaises n'abient pris une importance aussi considérable, si nos tissages avaient pu conserver la production de la moitié seulement de ce qui a été in-troduit par l'Angleterre, au lieu de végéter et de souffrir, toutes nos industries du tis-

sage, de la filature, de la teinture et des apprets auraient prospéré, et nous n'aurions s à vous exposer aujourd'hui le triste ta-

C'est avec une entière confiance que nous remettons notre sort entre vos mains; nous avons la conviction que vous reconnaîtrez que nous n'avons rien exagéré, et qu'il importe d'apporter au plus tôt un remède au mal dont nous souffrons depuis trop loug-

m. Le président. Il reste encore un assez grand nombre de déposants à entendre. Nous ne pouvons pas les entendre tous aujour-

M. BRAME *. Il y a M. Jonglez qui représente les intérêts de Tourcoing, en ce qui eoncerne les tissus mélangés et qui n'en a que pour dix minutes.

M. LE PRÉSIDENT. Alors M. Delattre s'en

tient à ce qu'il a dit.

M. DELATTRE. Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. Mais il y a encore d'aum. Jonglez. Ces messieurs entendent se

M. JONGLEZ. Ces messieurs entendent se rallier à mes conclusions.

M. LE prásubent. Vous avez la parole, mais nous ne pouvons entendre personne après vous, aujourd'hui.

M. JONGLEZ. Comme M. Delfosse vous l'a dit, Roubaix et Tourcoing sont deux villes à proximité l'une de l'aure, éloignées seulement de quelques kilomètres. On pourrait dire que ce sont deux compagnes de travail, car elles confondent non-seulement leurs territoires, mais encore leurs intérêts et territoires, mais encore leurs intérêts leurs industries.

Si Roubaix a souffert cruellement des dispositions du traité de commerce, Tourcoing a ressenti les mêmes souffrances.

En effet, Tourcoing achète sur tous les marchés de Londres, de Liverpool, de Marseille, du Havre, des laines brutes, et les fait peigner pour les revendre aux fabricants de Roubaix. Tourcoing file à façon. Il existe aussi quelques établissements d'apprêt qui travaille pour Roubaix. Les nombreuses filatures de coton filent les chanes qui deivent tures de coton filent les chaînes qui doivent servir à Roubaix.

Si Tourcoing est moins connu, il est aussi important par sa population, qui s'élève à 40,000 âmes, et il a une grande importance industrielle.

A Tourcoing comme à Roubaix, lorsque le traité de commerce a changé les conditions de l'ancienne fabrication des tissus mélangés, son activité s'est portée sur l'article fin, sur le mérinos. Nos négociants, qui ne trouvaient plus dans leur clientèle ordinaire, celle de Roubaix, une alimentation suffisante alièrent acheter les laines d'Australie à Londres, des laines de la Plata à Anvers, au Havre, à Bordeaux, pour les faire peigner et en grande partie les exporter, en Allemagne surtout. C'était une cempensation très-heureuse, et si la laine fine, par sa grande abondance et son bas prix, avait réellement remplacé les articles communs, nous aurions dà nous consoler. Mais il n'en est rien; l'article commun se consomme toujours. Nous pouvions donc avoir la prétention de conserver, à côté de l'industrie nouvelle, l'article primitif qui était le tissu mélangé, et nous y étions A Tourcoing comme à Roubaix, lorsque le

qui était le tissu mélangé, et nous y étions d'autant mieux fondés qu'ainsi que vous l'a démontré M. De losse, il y a eu pour l'année 1869, une importation de tissus mélangés qu'on peut évaluer à 60 millions.

Nous avions donc le droit d'espérer d'avoir d'avoir

Nous avions donc le droit d'espèrer à avoir deux éléments de prospérité au lieu d'un, d'autant plus que notre ancien article comporte la grande fabrication tout autant et même plus que le mérinos, et proportionnellement, contient plus de salaire et de main-d'œuvre.

Mais la compensation a-t-elle été suffisante?
Je ne le pense pas, et je me propose de vous le démontrer. J'ai relevé, dans les états de douane, à l'importation et à l'exportation, pour l'année 1869, tous les articles qui concernent notre genre d'industrie, et j'ai fait cette comparaison au point de vue du travail, du salaire, de la main-d'œuvre, qui doit être le seul intéressant pour nous autres indus-

J'ai comparé le travail indigène, exporté n travail étranger qui vient faire échec à notre travail.

notre travail.

En laines peignées d'abord, et en laines fines surtout pour lesquelles notre principal marché est l'Allemagne, je trouve que nous exportons 2,622,000 kilog.

La façon de peignage, comme le disait M. Delfosse, est en moyenne de 1 franc.

Soit 2,622,000 fr. (en chiffres ronds 2 millions et demi) de travail exporté.

En laines flées, nous exportons 3,000,000

En laines filées, nous exportons 3,000,000

de kilogrammes à 2 fr. de main-d'œuvre, pour peignage, filature, un peu de teinture et de retordage, soit 6 millions. En tissus mérinos, la France exporte 28 millions. Part de Rou-baix, 14.

baix, 14.

M. DELFOSSE. C'est trop!

M. JONGLEZ. C'est trop, soit! mon raisonnement n'en sera que plus fort. Dont moitié main-d'œuvre, 7 millions. Récapitulons:

En tout. . . 15 millions 1/2

Voyons le travail étranger qui vient peser le nôtre: aines filées, 1,350,000 kil;, à 2 fr.,

60 millions tissus mélangés dont nous avons parlé tout à l'heure, contiennent 2/3 de main-d'œuvre- soit millions, dont on peut affecter les 3/4 à Rou-baix, soit 30 millions.

Nous pouvons donc dire que nous avons

trouvé une compensation heureuse de 13 millions de travail indigène, exporté à l'étranger, mais il n'y en a pas moins 32 millions de travail étranger qui vient peser sur le

Pour les conclusions, nous nous associons à celles de Roubaix, et je crois pouvoir dire que Roubaix ne mérite certainement pas les reproches d'inhabileté ni de mauvaise fabri-

cation qu'on lui fait quelquefois. Il n'est pas inhabilé, puisqu'il a conquis une place brillante dans un article qui n'était pas le sien.

pas le sien.

Quant à sa fabrication, on lui a remis la position si difficile, on a resserré tellement son prix de revient, qu'il est obligé de faire des prodiges de bon marché.

Sa protection contre Bradford est de 6 à 7 0/0, et Bradford fabrique à meilleur marché que lui dans la proportion de 25 0/0, au moins.

Je crois que l'on fait erreur endisant qu'on ne progresse pas quand on gagne de l'argent, qu'on se repose sur ses lauriers. Un métier

qu'on se repose sur ses lauriers. Un metter rénumérateur seul permet de tenir l'outil-lage à la hauteur du progrès. Je vais terminer ma deposition en vous présentant quelques observations au sujet d'une industrie spéciale. Je vous demande donc encore quelques minutes de votre bien-veillante attention.

veux parler de la filature de laine car

dée. La filature de laine cardée avait grandi en La filature de laine cardée avait grandi en même temps que la fabrication des molletons, article commun, consommé en Francé par les campagnes, et peu susceptible d'exportation. L'abondance de la laine fine, qui date de dix ans, mais qui est arrivée presque subitement, a produit pour cette industrie spéciale le même phénomène que partout ailleurs; la laine fine est venue supplanter dans une certaine mesure la laine commune. On fait bien le même genre d'articles, mais avec des fils plus fins.

mais avec des fils plus fins.

Or,ce n'est pas Reims ni Elbeuf,c'est Verviers qui est venu nous remplacer, et qui nous a enlevé d'une manière complète notre clientèle.

Pouvions-nous monter des établissements

nouveaux? Mais loin d'avoir une protection contre les rivaux qui avaient, vingt-cinq ans d'avance et tous les avantages qui vous ont été signalés, main-d'œuvre, houille, transports moins chers, charges de toute sorte moins lourdes, nous allons essayer de vous démontrer que ce sont plutôt les Verviétois qui sont protégés contre nous.

En effet, quand on a fait les tarifs de fils de laine, on n'a fait aucune distinction, et on a raisonné au point de vue de la laine peignée seule.

raisonne au point de vue de la laine peignes seule.

On a commencé la plus basse catégorie de 1 à 30,000 mètres, qui paye 23 centimes au kil., en augmentant de 10 centimes par 10,000 mètres, de sorte que 100,000 mètres arrivent à payer 1 fr. Le cardé se filant rarement au-dessus de 30,000 mètres, et les fllès qui nons iutéressent étant des 20,000 mètres principalement, il s'ensuit que les cardés tombent toujours dans la plus basse catégorie, celle de 25 centimes. Et pourtant un fllè de 30,000 mètres en cardé a une valeur double de celle d'un illé de 30,000 mètres en peigné. Dans de moins de protection et même mo encore, puisqu'à numéro égal, la filature de laine cardée coûte le double de la filature de laine peignée.

Ces conditions étaient déià déplorables.

Ges conditions étaient déjà déplorables. Elles ont été aggravées par, un traité qui est intervenu avec l'Autriche en 1866 (traité dont

Junzieme Annee. la Belgique profitait comme joulssan conditions les plus favorables. On dimi la dernière catégorie. Les n° 28,000 m ne payaient que 20 centimes, les 1 mètres, 15; les 10,000 mètres, 10

Aussi, la minime protection que nous avions a disparu complètement.

Examinons la situation de deux achetems, l'un de Verviers, l'autre de Tourcoing. Tous deux vont s'approvisionner de laines sur le marché d'Anvers.

Nous ne pouvons aller au Hayre, parce que les conditions sont plus oncreuse à cause du transport. Par notre position de ville frontière, nous jouissons des bas prix de la Belgique. Mais nous avons 3 fr. de surtaxe d'entrepot aux 100 kil., avec les deux décimes. 3 fr. 60. Différence du brut au net, 4 francs. Comme ces laines rendent au kilogramme.

au kilogramme.
Aussi nos fabricants font laver, écha

au kilogramme.

Aussi nos fabricants font laver, échardonner et filer leurs laines à Verviert, à 20 00 meilleur marché qu'ils ne le pouraient à Tourcoing. Ils font tenir le numéro à 19,18 1/2 en deçà des limites du droit de 20 centimes, de manière à ne payer que 15 centimes. Ils payent de cette manière moins pour les laines filées, qu'ils n'auraient payé pour leurs laines brutes.

Il n'y a donc pas de protection pour nous; et, quand il s'agit de numéros de 10,000 mètres, il se trouve, au contraire; que la Belgique a 5 centimes de protection contre nous. La meilleure preuve, e est que Verviers nous envoie en moyenne 6 à 7 millions de filés a et remarquez que ce chiffre comprend à lui seul, moitié de l'importation totale des fils de laine en France. Ces 7 millions affectent exclusivement notre industrie de Tourcoing.

Une protection convenable créerait une richesse pour notre pays et amèmerait au moins vingt établissements à s'outiliser, pour ce genre de travail.

Nos conclusions seraient qu'il nous faudrait une tarification spéciale pour le cardé, au moins 3 centime de protection par mille mêtres, et que le tout soit perçu numéro par numéro.

M. Le présuent. Nous sommes, chligés de alors le Ségace.

numéro.

M. LE PRÉSIDENT. Nous sommes, obligés de clore la Séance. Les personnes de Tourcoing et de Roubaix qui voudraient déposer entore, pourront se présenter à la prochaine Séance, qui aura lieu lundi prochain à onze houres et demie. Nous serons heureux de les entendres

dre.

M. CHARLES JONGLEZ. M. le président, le vous remercie, ainsi que la commission, de la bienveillrnce avec laquelle vous nous avez entre de la president d

La Séance est levée à onze houres trois

Chronique locale & départementale

Le général commandant le département du Nord rappelle aux militaires de classés dans la réserve ou en congécomme seutien de famille, qu'ils deixent se présenter à la citadelle de Lille, dimande de 10, à sept heures du mate, pour plate reserve en reque être passés en revue. Les hommes devront être vêtus de

leurs effets reglementaires.

Dans l'extrait des procès-verbaux de la Chambre syndicale que rous avons publié hier, le huitième alinéa de la qua-trième colonne doit être rétabli sinsi:

public hier, le nuitieme aunea de la quas-liftrième colonne doit être retabli sans: : supLa Chambre a écouté ces rapports avec mi vit intérêt. Il serait à désirer qu'ils passent vit intérêt publiés. M. le Président fast observer que le communication officieuse, la Chambre consultative, et que, ne l'ayant eu qu'à titre de communication officieuse, la Chambre syndicale ne peut pas en disposer; que le second qui nous appartient d'une façon absolue, servant de commentaire au premier aurait tout à gamer à n'être pas public isolèment. La Chambre de condition entre à M. le Maire de Roubair et de lui témoigner le vœu qu'elle conce que le travait de MM. Masia et Richard soit livré à la publique.

Sur la demande de plusieurs membres, on émettra aussi le vœu que le Bureau de conditionnement soit au pus tôt mis en mesure de faire les essais complets des laines, ainsi que le conditionnement des laines grasses, aufil dont il fournirait les résultats au commerce à titre officieux, comme il le fait délà pour les des laines grasses dont il fournirait les résultats au commerce à titre officieux, comme il le fait délà pour les coton, en attendant qu'une autorisation

rêtée dans son gosier, que boit-on chez vous, mio amigo? Partout où j'ai passé, je me suis imposé la loi de suivre la mode du pays; j'ai bu du tana à la Guyane, de la bière en Hollande, du rhum aux colonies, de l'eau saumâtre en Afrique, du madère à Calcutta...Cependant j'y songe; si vous avez encore en Provence du vin de Lamalgue, comme autrefols, je renouerai volontiers avec lui d'anciens rapports d'amitié.

L'hôten'avait pas compris grand'chose à cette harangue; mais ce mot de vin de Lamalgue lui suffisait; il disparut et rentra bientot avec un verre et une bou-teille qu'il déboucha lestement. Il trouva l'étranger occupé à considérer, d'un air pensif, l'éjetine homme qui écrivait tou-jours à l'autre extremité de la salle. Quand le bouchon quitta avec bruit le goulot de la bouteille, l'inconnu tressail-lit et redressa la tête.

- Eh mais! dit-il négligemment, je n'ai pas l'habitude de boire seul!... Apportez un autre verre, monsieur l'au-bergiste, quelqu'un ici, je pense, veudra bien me faire l'honneur de me tenir com-

Et son regard se fixait sur Maurice ; mais Maurice n'avait pas levé la tête et écrivait toujours.

— De tout man cœur, bagassel ca ne se refuse pas, dit Bécasson avec vivacité, en paraissant prendre pour lui cette in vitation au moins douteuse.

Il saisit son verre, l'emplit jusqu'au

bord et le vida d'un trait en faisant cla-

quer sa langue.

La pratique sourit, et, prenant son

La pratique invita par un signe verre à son tour, invita par un signe Cayou às asseoir en face d'elle. L'aubergiste, déjà plus respectueux, ainsi qu'il convient envers tout amphytrion, obeit d'un air gauche. Comme l'étranger ne se pressait pas d'entamer la conversationet regardait toujours Maurice, le maî-tre du lieu I crut devoir ouvrir le feu

de ses politesses.

— Vous êtes marin, monsieur? dit-il — Vous êtés marin, monsieur ? du-ii d'un ton câlin. Oui, marin et commer-cant...armateur, peut-être ? Pour sûr, vous avez navigué sur l'eau salée; ça se voit tout de suite.

Certainement le brave homme croyait faire le plus beau compliment du monde à l'inconnu; celui-ci repondit d'un air

— Vraiment, si après avoir doublé trois fois le cap Horn et cinq fois le cap de Bonne-Espérance on peut se dire marin, si, après avoir fait quatre fois sa for-tune dans le commerce maritime on peut se dire commerçant, je suis certainement l'un et l'autre... Encore aujourd'hui bien des gens ne me nomment que le Na-bab... Mais laissons cela, mon cher hote, continua-t-il, d'un ton différent, et causons d'autre chose. Vous demeurez trop près de la Bastide-Rouge pour ne pas connaître son maître actuel?

— La Bastide-Rouge, réplique l'aubergiste d'un air capable, elle est à une demi-lieue d'ici, et M. Linguard, le pro-

priétaire, ne passe jamais devant l'au-berge, quand il va à Marseille, sans me dire bonjour et me demander des nou-

velles du pays.

— Fort bien ; ce M. Pierre Linguard est sans doute un homme riche, consi-Au moment où l'aubergiste ouvrait la

bouche pour répondre, sa femme lui cria

en patois :

— Prends garde à toi, Bécasson, et tourne ta langue sept fois . . . il s'agit Le personnage qui se donnait lui-même le surnom de Nabab jeta à la mé-

nagère un regard de travers, comme si, dans ses études polyglottes, il n'ent pas oublié la langue provençale.

— Pour ce qui est d'être riche, reprit

Cayou en remplissant son verre, il n'y a pas de doute à cet égard. M. Linguard, outre la Bastide-Bouge, possède une maison en plein rapport dans la rue de Rome, à Marseille, une autre dans la Cannebière, puis des vignobles et une ma-gnanerie dans le Crau, puis...

— Je sais, je sais, interrompit le voya-geur avec un sourire amer; et cependant

maître Linguard n'était, il y a vingtans, qu'un pauvre commisdans la maison de qu'un pauvre commisdans la maison de M. Fleuriaux, armateur à Marseille. Ne s'est-on pas étonné que tous les biens de cette famille aient passe ainsi entre les mains de ce Linguard?

— Tourne ta langue sept fois, mon homme! cria de nouveau Babet avec inquietude, lopon ch soiled ob er

L'étranger se redressa :

- Troun de l'air ! s'écria-t-il avec le plus pur accent provençal, laissa lou

Les deux époux restèrent stupéfaits. - Eh donc, pécaïre ! reprit le mari d'un ton joyeux, je savais bien que c'était un des nôtres et non pas un ponen-tais. Songe donc, Babet, il a fait quatre fois sa fortune... Boirons-nous une autre bouteille, monsieur, pour fêter votre

retour dans ce bon pays ?

Le Nabab inclina la tête en signe d'assentiment, et Babet s'empressa de servir une bouteille du même vin. Bécasson emplit de nouveau les verres, jusqu'au

— Je parierais, monsieur, continua-t-il, qu'il n'y a pas longtemps que vous êtes débarqué; on devine ça.

— Il y a quelques heures seulement, j'étais à bord de la Minerve, venant de l'Inde. - La Minerve! bon navire et un brave homme de bapitaine. Bagasse! Et vous

voilà revenu en Provence, c'est bien çal... on aime toujours de laisser ses os au

pays.

— Moi, je n'y tiens pas absolument; car demain peut-être je m'embarquerai sur le premier navire en partance pour l'Australie ou le Canada. Cela dépendra des affaires que je dois terminer à la Bastide-Rouge cette nuit!

L'aubergiste et sa femme écoutaient avec étonnement; depuis un moment.

avec étonnement ; depuis un moment, Maurice lui-même était devenu attentif.

L'étranger parla avec une sorte d'inson ciance, comme s'il lui était parfaitement indifférent de mettre l'univers entier dans

la confidence de ses projets.

— Mais, corpo di Bacco 1 reprit-il joyeusementen s'emparant lui-même de la bouteille, vous ne m'avez pas dit, camarade, comment ce vieux coquin de Linguard avait fait sa fortune? A votre Ils trinquèrent et burent.

— Comment il a fait sa fortune? ré-pliqua l'aubergiste qui commençait i sa-nimer, ce n'est pas facile à comprendre. Ainsi qu'on vous l'a dit, M. Linguard était commis dans la maison Fleuriaux, et qu le regardait comme un pauvre diable; mais à la suite des mafieurs de cette famille, il devint tout à coup propriétaire des biens de ses anciens maîpriétaire des biens de ses anciens maî-tres. Le vieux Fleuriaux était mort; son fils Auguste, un mauvais sujet, un liber-tin fini, fut obligé de quitter le pays à la suite d'une vilaine aventure. Après son départ, Linguard montra des actes prou-vant qu'il avait acheté et payé comptant. départ, Linguard montra des actes prou-vant qu'il avait acheté et payé comptantu A les propriétés considérables de M. Fleur is brod riaux. Ca parut drôle d abord; mais les militais de actes étaient en règle, la signature était fials de bonne, jet on finit, rar ne, plus parler de neinfer cette affaire. Depuis ce temps, Linguard neg ast a prospéré encore; il à entassé écus sure unitor écus, et il s'est retiré à la Bastide Roy of Juob ge, où il vit économiquement dans la ste do ge, où il vit économiquement dans la retraite.

(La suite au prochain mimero) sa sau b